



# Questions opérationnelles du GAC

#### Séance 12.2

# Table des matières

Contexte	1
Ordre du jour	2

# Objectifs de la séance

Le GAC recevra une mise à jour de l'état d'avancement de la révision du groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies sur les nouvelles règles relatives au soutien aux déplacements du GAC.

En outre, le soutien au GAC donnera un aperçu de la chronologie des prochaines élections pour remplir les postes de vice-présidents du GAC qui concluront à l'ICANN66.

# Contexte

# Règles relatives au soutien aux déplacements du GAC

À la suite de la publication de la version révisée des directives relatives au soutien aux déplacements de la communauté de l'ICANN, le GAC a été d'accord pour mettre à jour les règles de soutien aux déplacements existantes pour que celles-ci soient en ligne avec les dispositions et les processus des directives de l'organisation ICANN.

Au cours de l'ICANN64 à Kobe, le GAC a reçu une mise à jour sur les efforts du personnel de soutien dans la rédaction de la mise à jour des règles du soutien aux déplacements du GAC. A la suite de la réunion, le GAC a approuvé que le groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies (USR WG) analyse les modifications proposées au soutien aux déplacements du GAC, notamment les critères d'admissibilité.<sup>1</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://gac.icann.org/contentMigrated/icann64-gac-kobe-minutes (article 6.4, page 13)

Les règles du soutien aux déplacements du GAC ont été modifiées en juin 2017. Les directives actuelles fournissent de l'information et des détails sur l'admissibilité, les critères de sélection et les attentes des voyageurs concernés. L'effort de mise à jour donnera plus de clarté aux candidats au soutien aux déplacements et aux membres du personnel sur l'ensemble du processus du GAC pour demander, recevoir et mettre en œuvre le soutien aux déplacements. Les nouvelles règles aideront également les dirigeants et les membres du GAC à évaluer la valeur ajoutée que le soutien aux déplacements donne aux opérations du GAC et au travail d'élaboration d'avis.

# Ordre du jour

#### Règles relatives au soutien aux déplacements du GAC

Comme cela a été expliqué à l'ICANN64, le soutien au GAC a examiné les nouvelles directives relatives au soutien aux déplacements de l'ICANN comparées aux règles actuelles du GAC et a identifié des domaines spécifiques pour la modification proposée aux règles et les prochaines étapes pour l'orientation du comité et les commentaires sur tout changement proposé. Il a été considéré que, du fait que les membres du groupe de travail du GAC chargé des régions faiblement desservies (USR WG) sont les principaux bénéficiaires du soutien aux déplacements pour assister aux réunions de l'ICANN, l'USR WG sera dans la meilleure position pour aider à examiner et recommander certaines de ces mises à jour lors de la réunion de Marrakech. Les régions faiblement desservies, qui sont dans la meilleure position pour aider à examiner et recommander certaines révisions, fourniront une mise à jour adressée aux membres du GAC sur le travail entrepris à la suite de la réunion ICANN64.

# Élections du GAC

Les nominations des candidats démarrent au cours de la réunion qui précède la réunion à laquelle la confirmation doit avoir lieu (principe opérationnel 33).

S'il y avait plus de cinq (5) candidats aux postes de vice-présidents, une élection aura lieu.

Les résultats de chaque élection devront être annoncés officiellement à la fin de toute réunion à laquelle des élections auraient eu lieu et prendront effet à la fin de la réunion suivante du GAC (principe opérationnel 31).

Les vice-présidents seront nommés pour un mandat d'un (1) an. Les vice-présidents actuels ont été élus pour la période mars 2019 (ICANN64) à mars 2020 (ICANN67).

La nomination des vice-présidents du GAC commencera peu après la réunion ICANN65 à Marrakech et se terminera 45 jours avant le début de la réunion ICANN66 à laquelle la confirmation de la nomination doit avoir lieu.

À Marrakech, le soutien au GAC présentera un aperçu du processus de nomination et d'élection aux membres du GAC.

# Informations complémentaires

Règles relatives au soutien aux déplacements du GAC

- <u>Directives de l'organisation ICANN relatives au soutien aux déplacements</u> (octobre 2018)
- <u>Directives actuelles du GAC relatives au soutien aux déplacements</u> (juin 2017)
- Version élaborée par l'USR WG du GAC de la mise à jour préliminaire des règles applicables au soutien aux déplacements du GAC (lire et commenter l'accès)

Élections du GAC : Voir les principes opérationnels nos. 30 à 36.

# **Gestion des documents**

Réunion	ICANN65 Marrakech, 24 au 27 juin 2019
Titre	Questions opérationnelles du GAC
Distribution	Membres du GAC et public (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 6 juin 2019